



Infos santé

Chiens et chats

VERMIFUGER SON ANIMAL EST INDISPENSABLE

FEVRIER 2016

Pourquoi vermifuger et à quelle fréquence?

par Le Dr Valérie Grin-Fuchs

Certains propriétaires, pris par leurs obligations quotidiennes oublient de vermifuger régulièrement leur chien ou leur chat. Acte sans conséquences ?

Voici **10 bonnes raisons** de vermifuger votre chien ou votre chat **IMMEDIATEMENT**.

Raison N°1

Vous n'avez pas vermifugé votre animal adulte depuis plus de 3 mois . En effet, la **fréquence MINIMALE** recommandée chez le chat et le chien adulte en bonne santé est d'une vermifugation par saison, donc **tous les 3 mois** (valable pour les animaux qui ont accès à l'extérieur).

Raison N°2

Votre animal est âgé de moins de 6 mois et son vermifuge remonte à plus d'un mois !

Les chiots et chatons sont quasiment tous fortement infestés, en raison de la faiblesse de leur système immunitaire. La mère et les autres congénères les contaminent donc très facilement. Ces vers les privent de nutriments, fragilisent leur tube digestif et risquent de provoquer un retard de croissance.

Fréquence recommandée pour **chiots et chatons 1 fois par mois !**

Raison N°3

Si vous avez des enfants en bas-âge de moins de 3 ans, car ces enfants sont plus fragiles, pour les mêmes raisons que les chiots et chatons, et leur évolution au sol, le fait de mettre les mains souvent à la bouche, de se faire lécher le visage par l'animal favorise la contamination.

Fréquence recommandée **1 fois par mois, au minimum tous les deux mois !**

Raison N°4

Vous **rentrez de vacances** dans le sud de la France, **d'un pays méditerranéen, des Etats-unis** (entre autres) avec votre chat ou votre chien, vermifugez-le avec un vermifuge qui couvre les vers du cœur.

Les moustiques dans ces régions peuvent transmettre par piqûres les larves de vers qui se logent ensuite dans le cœur de l'animal (**Dirofilariose**).

Raison N°5

Votre animal a un soucis de santé chronique ou vient de subir une intervention importante. Ce souci de santé peut accroître le nombre de vers par baisse des défenses immunitaires et aggraver son état de santé.

Raison N°6

Vous venez de récupérer votre chien au **chenil** ou votre chat à la **chatterie après les vacances**.

Raison N°7

Votre chien ou votre chat a récemment eu **des puces**.

Les puces peuvent porter des œufs de ténia. En se grattant et en se léchant, l'animal ingère parfois des puces, surtout une fois le traitement contre les puces effectué celles-ci meurent progressivement et cette ingestion permet au ténia de se développer.

On vermifuge pour plus d'efficacité les **animaux 3 semaines après la fin de l'infestation par les puces**.

Raison N°8

Vous avez-vous-même des soucis de santé chroniques ou êtes immuno-supprimé.

Vermifugez votre animal **1 fois par mois !**

Raison N°9

Votre chienne ou votre chatte est **gestante**, respectivement vient de **mettre bas**.

On les vermifuge 15 jours avant la mise-bas, puis entre 15 jours et 1 mois après la naissance pour protéger les petits.

Raison N°10

Vous avez un **jardin potager** et votre chien ou votre chat peut y accéder pour y faire ses besoins.

Les crottes de vos animaux sont contaminantes si elles sont infestées d'œufs de vers...

Vermifugez votre animal **1x par mois !**

ECHINOCOCCOSE, LES DANGERS

L'échinococcose est une maladie grave, lourde et **potentiellement mortelle pour l'homme**. Les renards, les chiens et même quelques fois les chats peuvent disséminer ce parasite dans votre environnement. Vous-même, vos proches ou vos enfants pouvez être accidentellement contaminés.

Les carnivores de compagnie (chiens, chats) sont des vecteurs. Ils se contaminent en mangeant des petits rongeurs, ou des organes d'herbivores contaminés (vache, mouton, chèvre) non cuits. Ils ne sont atteints que par la forme adulte de l'échinococcus (petit ténia ou vers solitaire) et ne développent quasiment pas de symptômes. On parle de porteurs sains (tout au plus forte diarrhée et amaigrissement en cas de forte infestation).

Chez l'homme, par contre, les conséquences sont dramatiques suite à l'ingestion d'œufs d'échinococcus. Les œufs éclosent dans le corps et les larves évoluent jusqu'à **coloniser le foie**. Suivant le type d'échinocoque, elles vont engendrer un **gros kyste** ou une **pseudo tumeur envahissante**. Le fonctionnement du foie devient alors difficile créant un fort déséquilibre, ce qui peut entraîner la mort sans traitement adéquat. Dans certains cas le parasite peut même toucher les poumons ou le cerveau, ce qui rend le traitement beaucoup plus difficile.

Le plus gros souci des médecins pour intervenir à temps est de suspecter cette parasitose, vu que l'évolution est très lente et peut durer 5 à 15 ans. Les symptômes sont peu spécifiques et peuvent passer pour des troubles digestifs plus classiques.

La prévention est donc la seule piste valable !

Celle-ci repose sur **deux types** de mesures : la **vermifugation** régulière des animaux de compagnie qui ont accès à l'extérieur et un **comportement adéquat** dans les zones infestées :

- Ramasser les crottes de chiens dans les zones à risque (parcs publics, jardins, etc...), **ne pas les jeter au compost !!!!**
- Laver abondamment fruits, champignons, salade, légumes ramassés en plein air
- Protéger votre potager
- La congélation ne tue pas les œufs d'échinococcus, la cuisson oui !
- Il est déconseillé de donner des abats d'herbivores aux chiens et chats
- Mettre des gants pour jardiner

A RETENIR

DONNER UN VERMIFUGE A SON ANIMAL VA LE PROTEGER DES PARASITES INTESTINAUX (LES VERS) ET VOUS PROTEGER DES CONTAMINATIONS POSSIBLES.

VOUS DEVEZ VOUS ADRESSER A VOTRE VETERINAIRE POUR OBTENIR UN VERMIFUGE ADAPTE AUX BESOINS ET AU MODE DE VIE DE VOTRE ANIMAL !

SANS CET AVIS, VOUS RISQUEZ DE DONNER UN VERMIFUGE QUI N'AURAIT PAS L'EFFET ATTENDU ET PRENDRIEZ LE RISQUE DE JETER VOTRE ARGENT PAR LES FENETRES ET DE VOUS FAIRE CONTAMINER !

